



28 janvier 2019

Solidaires étudiant-e-s dénonce la concertation et appelle à se mobiliser le 5 et le 7 février !

Afin d'étouffer la mobilisation naissante, la ministre en charge de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, a ouvert des concertations à propos du Plan « Bienvenue en France » qui met notamment en place la hausse des frais d'inscription pour les étudiant-e-s extra-communautaires. Etrangement, ces concertations porteront sur l'ensemble du Plan à l'exception de la hausse des frais d'inscription. Solidaires étudiant-e-s n'ira pas à ces concertations et réitère au contraire son appel à construire la mobilisation dans l'ensemble des établissements de l'Enseignement Supérieur avec des Assemblées Générales et des manifestations le 5 et le 7 février.

Les concertations annoncées se déclineront sous une multitude de groupes de travail qui aborderont différents thèmes afin d'améliorer l'accueil des étudiant-e-s extra-communautaires. Objectif louable si dans le même temps le gouvernement ne multipliait pas leurs frais d'inscription par 16, tout en espérant que l'on puisse « se concerter » au sujet de cette mesure pour le moins clivante. Cependant si le gouvernement souhaite améliorer l'accueil des étudiant-e-s étranger-e-s, il peut très certainement commencer par annuler le Plan « Bienvenue en France », établir le fait qu'une carte étudiant égale une carte de séjour, et mettre en place des cours de Français Langue Étrangère gratuits...

Encore une fois, ces concertations visent simplement à donner l'image d'un gouvernement à l'écoute d'une communauté universitaire qui s'oppose à cette mesure, via des prises de positions publiques et motions votées dans les conseils. De plus, en mettant en place ces concertations, la ministre entend contourner le CNESER, qui malgré les critiques qu'on peut lui adresser sur son absence de capacité à être un contre-pouvoir effectif, reste la seule instance pouvant prétendre à une représentativité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Quoi qu'il en soit, il est inacceptable que se mette en place une politique différenciée selon la nationalité. Les étudiant-e-s disposent des mêmes droits, d'où qu'ils viennent.

Solidaires étudiant-e-s réaffirme avec fermeté son opposition à la hausse des frais d'inscription pour les étudiant-e-s étranger-e-s, mesure raciste et xénophobe, et défend une université gratuite, émancpatrice, populaire et ouverte à toutes et tous.

Pour Solidaires étudiant-e-s le retrait de cette mesure ne peut s'obtenir que par la lutte et la grève générale. Nous réitérons donc notre appel à la mobilisation étudiante à partir du 5 février à travers des manifestations et des assemblées générales.

Solidaires étudiant-e-s, syndicats de luttes

Porte-parolat : 06.86.80.24.45

<http://www.solidaires-etudiant-e-s.org/>

contact@solidaires-etudiant-e-s.org